

Vieux-Vy-sur-Couesnon



Bulletin Municipal
Janvier 2025

Sommaire

Le Mot du Maire	page 3
Informations communales	page 4 à 16
Associations	page 17 à 23
Informations générales	page 24 à 31

La Mairie

Adresse Postale :

12 Rue Zacharie Roussin
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Nous contacter :

Téléphone: 02.99.39.50.49
Mail : vieux.vy@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h20
Mardi : 9h00 - 12h20
Mercredi : 9h00 - 12h20
Jeudi : 9h00 - 12h20
Vendredi : 9h00 - 12h20 et 14h00 - 17h00
Le 1er samedi de chaque mois : 9h00 - 12h00

Rédaction : Mairie de Vieux-Vy-sur-Couesnon
Directeur de Publication : Monsieur Pascal DEWASMES, Maire
Mise en page : Mairie Imprimeur : Imprimerie Atimco

Chers habitants de Vieux-Vy-sur-Couesnon,

Que vous souhaiter de mieux que la santé dans votre vie, la réussite et la prospérité dans vos affaires mais surtout beaucoup d'amour tout au long de cette nouvelle année.

En ce début d'année 2025, j'ai envie de revenir sur nos actions dans notre commune car depuis dix ans nous nous sommes engagés, avec mes équipes successives, à transformer notre commune que nous chérissons.

Dix années durant lesquelles, nous avons œuvré au quotidien avec la population, pour elle et auprès d'elle. Oui, nous nous devons de rattraper un retard et nous l'avons fait.

Aujourd'hui, nous nous devons d'aller encore plus loin pour un nouveau projet, un nouveau défi, une nouvelle ambition. Car il est de notre responsabilité d'engager dès maintenant ou d'anticiper dès à présent les futurs projets. Il nous appartient de savoir nous adapter en réponse à une société en perpétuel mouvement.

C'est pourquoi nous continuons de mener des études concernant le devenir de nos écoles. Le projet initial constituait à construire un nouveau complexe scolaire, ce qui nous semblait nécessaire pour un meilleur accueil des enfants, mais l'inflation et les conséquences de la lutte contre l'artificialisation des sols dans les territoires ruraux ont fait qu'il n'apparaissait pas raisonnable financièrement de le mener à son terme.

Nous avons donc décidé de retenir une solution moins onéreuse qui consiste à agrandir les sites des écoles maternelle et élémentaires, ainsi que la construction d'un nouveau restaurant scolaire. Mais, vous le savez, la réussite éducative ne se limite pas aux constructions scolaires, elle est également favorisée par l'engagement des parents dans le parcours scolaire de leur enfant, permettant ainsi une attitude positive vis-à-vis de l'enseignement et de l'école.

La dernière rentrée scolaire s'est d'ailleurs déroulée dans de bonnes conditions, en partie grâce à l'ouverture d'une quatrième classe à l'école élémentaire.

Si nous avons vécu l'été dernier au rythme des exploits sportifs des athlètes pendant les jeux olympiques et paralympiques de Paris, nous avons une nouvelle fois vibré lors des deux jours de notre fête communale. Concert, manèges, feu d'artifice, braderie, concours de palets...
Quel beau succès !

Nous sommes également très heureux de voir reprendre les activités de l'association du Moto club après la rénovation du terrain de motocross.

C'est pour moi l'occasion de remercier encore les bénévoles des nombreuses associations de la commune qui permettent à notre village de rester un village vivant et convivial.

Nous pouvons retrouver cette convivialité chez Xavier et Liv, les nouveaux gérants du commerce multiservices « Le Kimako » que nous avons accueilli dans notre village avec un grand plaisir. Le « Kimako » a réouvert ses portes en novembre dernier et nous offre une restauration de très bonne qualité dans un endroit sympathique et chaleureux.

Comme vous l'aurez sûrement remarqué, la commune s'est dotée d'un nouveau logo, plus moderne, plus significatif. Il se veut le symbole d'un village dynamique et entreprenant.

Avec vous, nous continuons donc, avec passion, d'œuvrer au quotidien pour le « bien vivre ensemble ».

Je vous souhaite une belle année 2025



Etat Civil

NAISSANCES

Nael RUEL	28 novembre 2023
Manoé LE PANSE	14 janvier 2024
Yanis BURGER	26 février 2024
Sowen DUGUÉ	15 mars 2024
Alba CANTAREL	26 mars 2024
Laëlle LEFRANCOIS, <i>naissance sur la commune</i>	11 avril 2024
Brianna LEBERNICHEUX	08 mai 2024
Martin GOUIN	13 juillet 2024
Mattia LAMARRE	17 juillet 2024
Charlie DUGUÉ	9 septembre 2024
Rose PICHON	16 octobre 2024

MARIAGES

Axelle MIRA & Tristan LAMARRE	25 mai 2024
Orlane GILET & Julien BOHUON	15 juin 2024
Estelle LEGRAS & Ludovic DUGUÉ	22 juin 2024

Se marier à Vieux-Vy sur Couesnon : Le mariage civil est le seul mariage légalement reconnu. Le cas échéant, il doit nécessairement précéder toute cérémonie religieuse. Pour pouvoir se marier à Vieux-Vy-sur-Couesnon, il est nécessaire de respecter les conditions légales et de constituer un dossier.

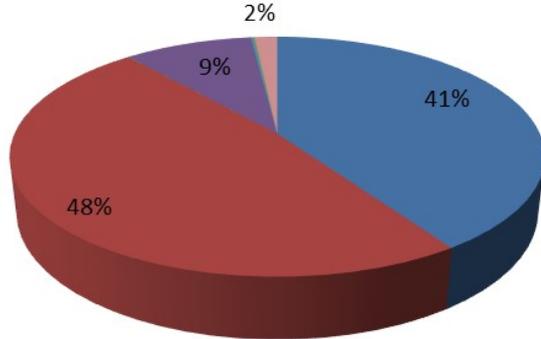
Votre mariage peut être célébré à Vieux-Vy-sur-Couesnon, si l'un(e) des futur(es) époux(ses) a son domicile ou sa résidence établie par un mois d'habitation continue mais également si son père et/ou sa mère a son domicile ou sa résidence à Vieux-Vy-sur-Couesnon.

Vous pouvez retirer ce dossier sans rendez-vous en Mairie et à cette occasion pré-réserver votre date . Vous devez rassembler l'ensemble des documents nécessaires vous même et déposer votre dossier complet au plus tard **2 mois avant la cérémonie.**

Félicitations à toutes et tous

Budget 2024

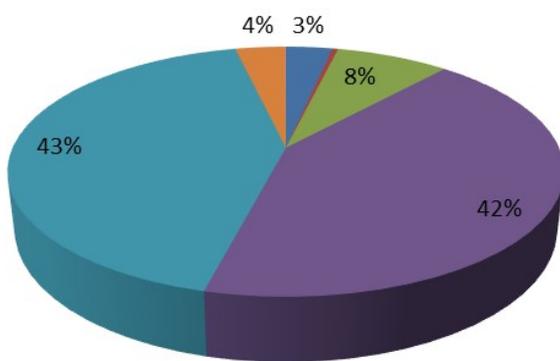
Dépenses de fonctionnement



SECTION DE FONCTIONNEMENT : 905 588.67 €

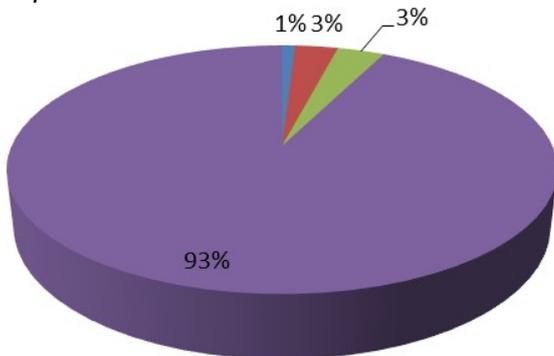
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014- Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières
- 67- Charges exceptionnelles
- 68- Dotations et provisions
- 042-Opération d'ordre amortissement

Recettes de fonctionnement



- 002- Résultat de fonctionnement reporté
- 013- Atténuation de charges
- 70- Produits des services
- 73- Impôts et taxes
- 74- Dotations subventions participations
- 75-Autres produits de gestion courante
- 76- Produits financiers
- 77-Produits exceptionnels

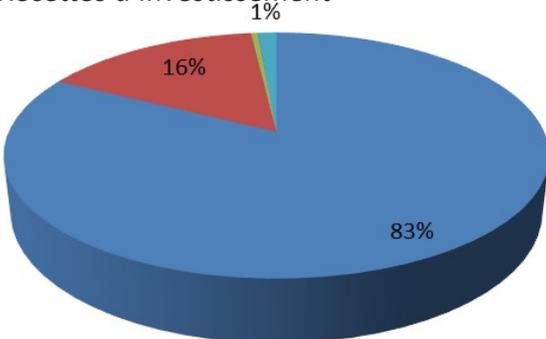
Dépenses d'investissement



SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 070 426.09€

- 16- Emprunts et dettes
- 20-Immobilisations incorporelles
- 21-Immobilisations corporelles
- 23- Immobilisations en cours

Recettes d'investissement



- 001-Solde d'exécution
- 10- Dotations
- 13- Subventions d'équipement
- 16- Emprunts et dettes
- 040- Opération d'ordre

Foyer Communal



Le foyer communal se loue uniquement au week-end (du vendredi 18h30 au lundi 9h15) avec un état des lieux d'entrée et de sortie.

Pour toute location, il vous sera demandé un chèque de caution de 250 €, une attestation de responsabilité civile (disponible auprès de votre assurance) ainsi que le contrat signé.

La totalité des documents est à déposer en mairie minimum **un mois avant la location** afin d'établir la facture. Le règlement devra se faire auprès du Trésor Public de Fougères avant la location.

Le foyer communal dispose d'une capacité d'accueil maximale de 130 personnes. Il est équipé de 39 tables pour 4 personnes et de 150 chaises. De la vaisselle est disponible à la location sur simple demande lors de la réservation de la salle.

Le foyer est mis à disposition gratuitement pour les associations communales.

	Commune	Hors Commune
Location du Foyer avec cuisine	250€	450€
Le set 3 couverts + assiette	0.60 € par personne	
Verre	Gratuit	0.25 €
Caution	250 €	250 €

La location de la salle par un habitant de la commune ne doit pas être effectuée au profit d'une personne extérieure.

La cuisine est équipée de deux fours, de plaques de cuisson, d'un réfrigérateur, d'un congélateur ainsi que d'un lave-vaisselle.



Les réservations se font auprès de la Mairie au 02.99.39.50.49 ou par mail : vieux.vy@orange.fr

Tables et bancs

La commune propose la location de tables et de bancs. Le prix de la location d'un ensemble (une table et deux bancs) est de 4 euros. Pour toutes réservations, il vous est demandé de prendre contact avec la mairie au 02.99.39.50.49 afin de compléter le contrat de location.

Une facture vous sera transmise et devra être réglée au Trésor Public de Fougères.

Tarifs concessions Funéraires

Concessions / Caveaux urnes de 15 ans	100€
Concessions / Caveaux urnes de 30 ans	200€
Concessions / Caveaux urnes de 50 ans	350€

A l'échéance du titre de concession, vous recevrez un courrier vous sollicitant sur votre intention de renouveler ou non la concession. Pour certaines concessions, notamment les plus anciennes, les coordonnées du titulaire ou de ces ayants-droits ne sont plus à jour, à cet effet des plaquettes ont été apposées sur certaines concessions afin de vous inviter à prendre contact avec la mairie.

Ordures Ménagères



Ordures ménagères

Jours de collecte



Le mardi à partir de 11h



Sacs jaunes



Le jeudi des semaines paires à partir de 11h

Attention : Pour le tri sélectif, les lieux-dits suivants sont collectés **le vendredi des semaines IMPAIRES** :

- Le Bois de Vieux-Vy
- La Fontaine d'Abime
- La Charbonnière
- L'Auffrinais
- La Petite Ménardaise
- La Grande Ménardais
- La Barrerie



Trois conteneurs à verre sont à votre disposition sur la commune : au terrain des sports, à Brais et au lieu-dit Richerel.

Les horaires de déchetteries

DECHETERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
COMBOURG	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LA BOUEXIERE	14H-17H	FERMÉE	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
LIFFRE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MELESSE	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
MONTREUIL-SUR-ILLE	FERMÉE	FERMÉE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
ST-AUBIN D'AUBIGNE	14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H
TINTENIAC	14H-17H	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H	FERMÉE	9H-12H 14H-17H	9H-12H 14H-17H

Horaires d'hiver
du 1er novembre au 31 mars
Fermeture à 17h

Horaires d'été
Du 1er avril au 31 octobre
Fermeture à 18h

Les déchetteries sont fermées
les dimanches et jours fériés

Accueil périscolaire

Reste à charge pour la commune après participations financières des parents, **par enfant et par jour** :

Garderie Municipale (matin et soir)	3.26 €
Cantine Municipale	3.20 €
Tickets sport OCSPAC (moyenne)	10.00 €
Centre de loisirs de Sens de Bretagne	13.00 €
Halte-garderie de Sens de Bretagne	13.00 €
Centre de loisirs de Saint-Aubin d'Aubigné	13.00 €
Centre de loisirs d'Andouillé-Neuville	12.50 €

Dispositif Argent de poche

L'opération « Argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune habitant de Vieux-Vy-sur-Couesnon de 16 à 18 ans d'obtenir une indemnité en échange de petits travaux dans la commune.

L'objectif est de permettre aux jeunes de contribuer à l'amélioration et au respect de leur cadre de vie mais aussi de mieux appréhender le monde du travail. Le dossier d'inscription pour l'année 2025 est à retirer à l'accueil de la Mairie.

La commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon s'est dotée d'un nouveau logo

La collectivité a souhaité un logo lisible, et être identifiée comme une commune dynamique. L'objectif était de retranscrire une identité forte et bien ancrée dans le territoire Breton de façon moderne.



Ainsi le symbole représente un Triskel modifié, créé à partir de spirales rappelant le mouvement de la roue d'un des anciens moulins à papier présents à Vieux-Vy-sur-Couesnon. La courbe est ouverte sur l'avenir, pour signifier l'idée d'un village dynamique, d'un mouvement vers l'avant. La couleur choisie est en adéquation avec le paysage urbain de la commune.

LE *Kimako*



Liv, Elsa et Xavier

Fortement plébiscitée et attendue par les habitants, la réouverture du bar-restaurant « Le Kimako » a eu lieu le 1^{er} novembre dernier.

Les nouveaux gérants Liv et Xavier, riches d'une forte expérience en tant que cuisinier et gestionnaire en hôtellerie dans plusieurs établissements en Espagne, en Suisse, à la Réunion mais aussi, plus près de chez nous, à Cancale, souhaitent s'installer durablement dans notre commune.

Leur fille, Elsa, 9 ans, a fait sa rentrée scolaire début octobre en classe de CM1 où elle a tout de suite été bien intégrée par les enseignantes, et par ses camarades.

Plus qu'un simple bar-restaurant, le « Kimako » répond aux besoins des habitants avec une épicerie composée de produits frais et locaux, un point presse-relais colis et un dépôt de pain.

Le restaurant propose le midi une formule « plat du jour » type menu ouvrier à 15 €, et le soir, un menu à la carte, ou au bar, une restauration rapide (planchettes de charcuterie et de fromages, croque-monsieur ...).

Sur réservation, il est également possible d'organiser des repas de famille en privatisant la salle de restaurant. Il est par ailleurs possible de commander des repas à emporter.

Liv et Xavier vous attendent donc au « Kimako » afin de vous faire goûter leur cuisine, préparée à base de produits frais et locaux, et vous remercient pour l'accueil chaleureux qui leur a été fait dès leur arrivée.



LE KIMAKO
Xavier & Liv MICK
2, place du Marché
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

 09 73 57 71 33
 lekimako35@gmail.com

Lundi : 7h30 - 14h
Mardi : 7h30 - 20h
Mercredi : 7h30 - 14h
Jeudi : 7h30 - 20h
Vendredi : 7h30 - 21h30
Samedi : 8h - 21h30
Dimanche : 8h - 12h

Travaux d'éclairage public

Pose de lanternes 100% LED au lieu-dit Brais : La commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon impliquée dans une démarche de transition énergétique

D'importants travaux de rénovation du parc d'éclairage public ont été réalisés sur la commune, grâce au concours du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine, le SDE35, et au soutien financier de l'État via le Fonds vert. Ce dispositif national aide les collectivités à renforcer leur performance environnementale et à agir pour plus de sobriété énergétique. Cette aide de l'État vient s'ajouter aux aides financières déjà apportées par le SDE35 qui accompagne au quotidien les communes à redéfinir leur projet d'éclairage public.

Les chiffres clés

Suite à l'attribution du Fonds vert en 2023, ce sont 2 309 luminaires qui sont remplacés en 2024 sur le département dans plus de 34 communes distinctes, permettant d'économiser 15 tonnes d'émissions de CO₂. Sur la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon, au cours du premier semestre 2024, 12 lanternes sont passées en Leds sur les 115 points lumineux que comprend la commune, soit plus de 10 % des points lumineux concernés par une rénovation.

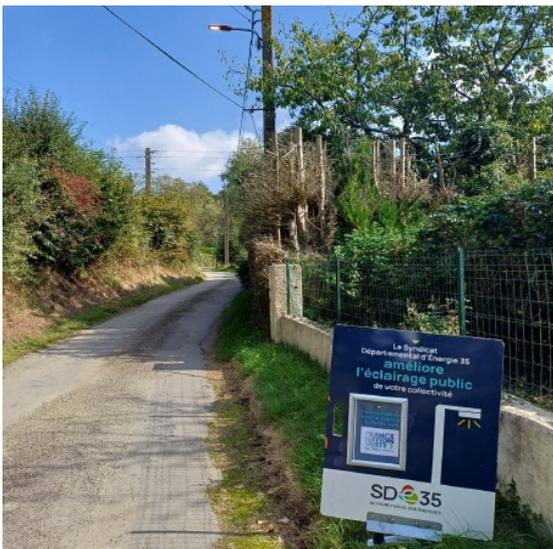
Un co-investissement pour améliorer l'éclairage public

Montant estimés des travaux HT : 25 988.60 €
 Le fonds vert a financé 20%
 La commune a pris en charge également 20%
 Le SDE35 finance les 60 % restant.

Des gains énergétiques conséquents

La rénovation de l'éclairage public permet à la commune de réaliser un gain énergétique important, estimé au total à 720 W/h soit 60 % par rapport aux anciennes installations.

La rénovation de l'éclairage public contribue fortement à l'adaptation au changement climatique, tout en diminuant considérablement les consommations d'énergie de la commune. Être sobre sur le plan énergétique et être vertueux sur le plan écologique, c'est un pari gagnant entrepris par la commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon, pour son budget et pour notre planète !



Recherches archéologiques sur les Gaulois à Vieux-Vy

Des archéologues mènent actuellement des recherches sur un site gaulois au nord de la commune. C'est un programme pluriannuel de prospection, dirigé par Yann Dufay-Garel (bureau d'études Éveha à Rennes) et Hervé Duval (Société Jersiaise d'archéologie). Il s'inscrit dans le cadre scientifique d'un plus vaste projet collectif de recherche sur les agglomérations gauloises du nord-ouest de la France, qui a pour but de renouveler les connaissances sur le sujet par l'étude de nouveaux sites.



Prospection géophysique sur le site !

Le site occupe un vaste plateau de 125 ha surplombant de 50 m environ la confluence du Couesnon et du ruisseau des Vallées d'Hervé, entre le Grand Bourguel et le Petit Moulinet. Mentionné par plusieurs érudits au XIXe siècle et visité par Mortimer Wheeler en 1938, le site a peu à peu été oublié de la communauté des chercheurs travaillant sur l'âge du Fer en Bretagne. Il est redécouvert récemment quand une carte précise des reliefs (projet Lidar Litto3D du Shom) a montré la bonne conservation des talus défensifs ceinturant le site.



Klet Donnart étudie
les meules gauloises

La première campagne de prospection menée au printemps et à l'été 2024 a combiné plusieurs méthodes. La prospection pédestre consiste à chercher à vue les éventuels objets dans les labours, avec une équipe de bénévoles marchant en rangs. La prospection géophysique enregistre les anomalies magnétiques du sol à l'aide d'antennes tractées par un quad, qui font apparaître des vestiges enfouis. Cette opération menée par John Nicholls (TARGET Archaeological Geophysics, Belgique) a donné des résultats encourageants et confirme bien l'importance du site (chemins gaulois et parcelles habitées). Enfin, une approche participative est développée par une prise de contact avec les habitants pour répertorier les découvertes fortuites. Cela concerne notamment les petites meules à grain qui ornent certaines cours ou maisons. Leur étude sur place par Klet Donnart (Éveha Rennes) confirme qu'elles sont d'époque gauloise.

Ces recherches se poursuivent en 2025, car seuls quelques hectares de ce grand site ont été étudiés pour l'instant. Les archéologues remercient chaleureusement les exploitants et les habitants du secteur pour leur accueil, ainsi que la mairie pour le soutien apporté aux recherches à venir. Une conférence sera programmée pour présenter au plus grand nombre les résultats de ces recherches à Vieux-Vy-sur-Couesnon.



Contact : klet.donnart@eveha.fr

La bibliothèque

La bibliothèque de Vieux-Vy, c'est un lieu calme et convivial où on peut trouver plus de 5000 livres et DVD pour enfants et adultes.

C'est aussi une carte gratuite qui vous permet de les emprunter. Vous pouvez emmener jusqu'à 20 livres et 10 DVD pour 3 semaines. Toutes les démarches sont facilitées, le plus dur, c'est de choisir !

La bibliothèque fonctionne également grâce à des bénévoles : qu'ils soient vivement remerciés pour leur implication !



Horaires d'ouverture :

Mercredi de 15h à 17h
Vendredi de 15h30 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30

Pendant les vacances scolaires :

Mercredi 15h à 17h
samedi 10h30 à 12h30

Petite rétrospective des animations en 2024

Atelier Café-tricot une fois par mois, pour partager ses idées et réalisations.

En mars

La bibliothèque a organisé la finale départementale du concours de lecture à voix haute «Les petits champions de la lecture». La gagnante, originaire de Betton, a ensuite participé à la finale régionale à Rennes.



Remise des prix

En juin

Troisième saison de "Ramène ta culture" sous le thème de la détente et du bien-être. Après le traditionnel brunch ont commencé les activités de peinture sur pierre, fabrication de bougies parfumées, relaxation guidée, petit jeu sensoriel et œuvre commune éphémère rappelant le land art.

En octobre



KOÏNOBORI

Voyage au Japon

avec l'atelier de fabrication des koïnobori (« banderole de carpe »)

Concours de dessin pour Halloween où il fallait représenter un monstre!

Bravo aux gagnants qui ont reçu un livre et bravo également à tous les participants qui ont effrayé les lecteurs.

Atelier « Petits monstres » pour compléter, de nombreux enfants ont participé à l'atelier de fabrication des petits monstres en pompon.



Atelier « Petits monstres »

En novembre

En amont du salon du livre qui s'est tenu à Saint-Aubin d'Aubigné, l'illustratrice Maurèen Poignonec est venue animer un atelier de dessin guidé avec les enfants.

Le mercredi précédent, c'était une lecture à 2 voix qui était proposée en compagnie de Jeanne, la bibliothécaire de St Médard/Ille. Les enfants ont pu écouter différents albums écrits par les auteurs avec qui elle a collaboré.

Et depuis novembre, cap BD est de retour dans sa nouvelle formule: 12 BD one-shot à lire dès 15 ans, puis on vote pour ses 3 BD préférées en 2025. Inscription auprès de la bibliothèque.

Bénévolat

Nos activités vous tentent?

Rejoignez notre équipe de bénévoles sans qui tout ceci ne serait pas possible. Nous avons besoin d'aide lors des permanences d'accueil du public, pour la préparation des nouveaux livres ou pour les animations. Il y a forcément quelque chose pour vous.

Contact : Bibliothèque Municipale

Rue Yvonnick Laurent
02 99 39 63 93
biblio.vieuxvy@gmail.com



La Ludothèque municipale

La ludothèque La Vy Ludique vous accueille **deux samedis par mois, de 10h30 à 12h30**, pour le prêt de jeux de société parmi un choix de plus de 200 jeux pour tous les âges, toutes les durées et tous les types de joueurs.

L'inscription y est totalement gratuite, votre seule contribution sera de compter qu'il ne manque rien avant de tout ranger dans la boîte, après avoir joué !

La Vy Ludique c'est aussi des soirées jeux le premier vendredi du mois à partir de 20h30 pour vous permettre de jouer, de découvrir et de rencontrer d'autres joueurs. Ouvert aux adolescents et aux adultes.

Les familles (enfants et parents) ne sont pas oubliées, le premier mardi des vacances la ludothèque leur est ouverte, pour essayer des jeux familiaux pour tous âges, en écoutant les explications de nos bénévoles.





La Ludothèque municipale

La ludothèque et ses bénévoles se mobilisent une année de plus pour vous proposer de nouveaux jeux et toujours plus de bons moments à partager en famille ou entre amis. Pour la trouver, elle s'est dotée d'une « flamme » à ses couleurs devant la porte de la salle des associations les jours d'ouverture.

Soirée spéciale enquêtes

Le 8 juin, c'était une soirée un peu spéciale, car le jeu était « grandeur nature ». Une douzaine de joueurs et joueuses ont incarné un rôle, pour une plongée en bathyscaphe dans les eaux du Loch Ness dans les années en 1925. Cette Murder Party qui a commencé à la fin du jour, a permis à chacun et chacune d'enquêter et de tenter de résoudre le mystère en interagissant avec les autres personnages, jusque tard dans la nuit. Une initiative qui sera renouvelé cette année encore !



8 juin 2024 - Murder Party

Prêt de gros jeux

À disposition des associations et des particuliers, il est possible d'emprunter deux gros jeux pour une durée d'une semaine, pour animer les après-midi d'anniversaires et les activités des autres associations de la commune.

Sur réservation auprès de la ludothèque, le prêt se fait, là aussi, sous la responsabilité de l'emprunteur et est totalement gratuit. La liste des jeux est consultable sur le site web de la ludothèque.

Ouverture ludothèque 10h30 - 12h30	Soirée jeux adultes 20h30 - 00h00	Après-midi jeux familles 14h30 - 16h30
samedi 7 septembre	vendredi 6 septembre	mardi 22 octobre
samedi 21 septembre	vendredi 4 octobre	mardi 11 février
samedi 5 octobre	vendredi 8 novembre	mardi 11 avril
samedi 19 octobre	vendredi 7 décembre	
samedi 2 novembre	vendredi 3 janvier	
samedi 16 novembre	vendredi 7 février	
samedi 7 décembre	vendredi 7 mars	
samedi 21 décembre	vendredi 4 avril	
samedi 4 janvier	vendredi 2 mai	
samedi 18 janvier	vendredi 6 juin	
samedi 1er février	vendredi 4 juillet	

Se tenir au courant

Si vous souhaitez être au courant de toutes les activités de la ludothèque vous pouvez rejoindre le groupe WhatsApp de La Vy Ludique en nous contactant par courriel : ludo.vieuxvy@gmail.com, ou via la bibliothèque à ses horaires d'ouverture.

Animations à venir à la ludothèque

Venez partager avec nous la troisième « Murder Party » au printemps 2025, à partir de 20h00 à la salle des associations. Encadré par un maître du jeu qui accompagne les joueurs et joueuses, mais avec une réservation et une préparation obligatoire (la lecture du rôle et le choix du costume). Animation gratuite pour les adultes à partir de 18 ans. Pendant les vacances scolaires, **le premier mardi**, tous les enfants sont invités avec leurs parents ou grands-parents à l'après-midi « jeux de société » de 14h30 à 16h30. C'est dès 2 ans et c'est gratuit !



Enfin, tous les premiers vendredis du mois, c'est la place aux adultes et adolescents, dès 20h30.

Ecole

La composition de l'équipe

Ecole maternelle, rue de la Tannerie – 02.99.39.50.02

TPS/PS : Amélie Pilorge - *ATSEM* : Alexandra Evard
MS/GS : Julie Miller - *ATSEM* : Nathalie Carré-Guillaume

Ecole élémentaire, 2 rue Armand Royer – 02.99.39.53.74

GS/CP : Anne-Claire GUITTON
CP/CE1 : Gaëlle Mortier
CE2/CM1: Floriane Le Sage et Aurélie Lefevre (le vendredi)
CM1/CM2 : Gwénaëlle Le Bail et Aurélie Lefevre (le lundi)
2 AESH : Nathalie Bridenne et Anoucka Guignard



Direction : Gwénaëlle Le Bail - prise de rendez-vous de préférence le lundi

☎ 02 99 39 53 74

✉ ecole.0350678x@ac-rennes.fr

L'école publique accueille cette année une nouvelle classe pour un total de 129 élèves, soit 6 classes de la Petite Section au CM2. Notre établissement est rattaché à l'Inspection de l'Education Nationale « Circonscription de Combourg » et au collège « Amand Brionne » à Saint-Aubin-d'Aubigné.

Horaires de l'école sur 4 jours - Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

- **Ecole maternelle** : 8h45-12h00 / 13h35-16h20
- **Ecole élémentaire** : 8h35-12h05 / 13h45-16h15

Projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur l'enjeu de former des citoyens ouverts et responsables tout en renforçant le lien école/famille. Cinq actions sont mises en place pour atteindre cet objectif :

- Réfléchir ensemble, débattre, prendre la parole.
- Organiser une semaine sans écran pour réfléchir et sensibiliser à l'impact du numérique dans nos habitudes.
- Randonnées, jardin pédagogique pour sensibiliser à la nature.
- Construire des outils pour une pratique plus écoresponsable.
- Mettre en valeur et exposer les travaux artistiques en favorisant l'entrée des parents à l'école lors de moments conviviaux, rendre la culture accessible à tous.

Ecole

Voici quelques projets qui se dérouleront cette année sur les différents cycle :

En cycle 1 (Maternelle) : LA COLLATION FRUITS, LEGUMES

A l'école maternelle, chaque matin, un petit groupe d'élèves (tournant) prépare, avec l'aide de l'Atsem (Alexandra ou Nathalie) une collation composée de fruits et de légumes crus, de saison. Les élèves prennent plaisir à laver, équeuter, couper avec un vrai couteau (à bout rond!) sur une planche. Les élèves découvrent de nouvelles odeurs et saveurs. Au menu, pendant la récréation du matin, par exemple : melons et concombres ou noisettes et raisins. Leur légume préféré : le chou rouge qui rend les langues violettes et ça, c'est trop amusant !



Collation fruits & légumes

Pour le cycle 2, cette année : « LE VENDREDI C'EST FLAG RUGBY » !



Flag Rugby

Avec Guillaume, notre animateur de l'OSPAC, les élèves découvrent l'ovalie en pratiquant un sport d'équipe. Tout comme au rugby, notre ballon est ovale – sa trajectoire donc incertaine – et nous sommes à tour de rôle attaquants et défenseurs. Ce qui change, c'est le contact physique qui est beaucoup plus limité : nous ne plaquons pas, mais nous tentons de saisir le flag (foulard scratché à une ceinture que porte chaque joueur) de notre adversaire.

Une belle découverte et un travail sur 6 séances qui vont nous amener progressivement vers des petites rencontres.

En cycle 3 (CM1) : CLASSE ORCHESTRE

La cohorte de CM1 va bénéficier pour deux années du dispositif classe orchestre. Tous les lundi après-midi les élèves vont pratiquer pendant 45 minutes avec Malo Fontenelle et leurs enseignantes. C'est la famille des cuivres qui a été retenue pour ce projet, les élèves vont donc s'exercer à la trompette, au trombone et au tuba. Les CM2 se joindront au projet en classe en pratiquant des percussions corporelles et le chant.



Classe orchestre



L'Association des Parents d'Elèves

Durant l'année scolaire 2023-2024, l'APE a tout d'abord proposée la traditionnelle photo de classe en changeant les habitudes des années passées. En effet celle-ci a eu lieu en début d'année scolaire et une photo de fratrie a été proposée aux familles.

Tout au long de l'année diverses ventes ont été proposées aux parents comme des sapins provenant d'une pépinière locale, des gourmandises pour Noël, de la bière locale provenant de la brasserie « Brittany's » à Montreuil sur Ille, du saucisson et des produits gourmands en collaboration avec l'entreprise "La Planchette" à Romagné.

La 2^{ème} édition de la fête de Noël s'est déroulée au terrain des sports de la commune. Comme l'année précédente, un marché des créateurs et producteurs locaux y était proposé, une balade en calèche, des stands de jeux pour les enfants, la visite du père Noël et quelques nouveautés. Nous avons clôturé cette journée par la traditionnelle tartiflette à emporter ouvert et proposé à tous les habitants de la commune.

Malheureusement par manque de bénévoles, les traditionnelles ventes de gâteaux à la sortie de l'école, la chasse à l'oeuf et le carnaval n'ont pas pu avoir lieu.

En revanche nous avons terminé l'année par une très belle fête de l'école malgré la pluie qui s'est invitée une bonne partie de la journée.

Les bénéficiaires récoltés cette année ont participé au financement de différents projets scolaires comme des spectacles, des entrées au cinéma, l'achat de 30 salopettes de pluie pour le projet "Ecole dehors", 2 petits déjeuners et une sortie à l'aquarium de Saint Malo pour les Maternelles. Cela a permis également de financer des entrées pour un concert à l'UBU, une visite au TNB de Rennes, l'intervention d'un animateur de l'OSPAC pour les courses d'Orientation, une sortie au Mont Saint Michel et l'intervention d'une conteuse pour les élémentaires ce qui représente un budget total d'environ 3 500 €.

Cette année, l'APE constate que toutes les manifestations ou ventes proposées touchent qu'en moyenne 30 familles sur 93 inscrites à l'école représentant un bénéfice de 3 400€ ce qui est en dessous du budget accordé aux maitresses.

Ce constat nous pousse à dire que si malheureusement le manque de participation perdure, il sera alors difficile pour l'APE de participer au financement du séjour proposé cette année.

Malgré cela l'équipe de l'année dernière s'est une nouvelle fois réunie lors de l'Assemblée Générale le 5 octobre dernier. Nous avons accueilli 2 nouvelles personnes et le bureau a été réélu.

Composition du bureau :



Bureau de l'APE

Président : LEMONNIER Sylvain.

Secrétaire : MOISAN ROULLEAU Fanny

Vice-Secrétaire : RIDARD Amandine.

Trésorière : ROBERT Claire

Vice-trésorière : BATALLER Vanessa.

Membres actifs : PONGERARD Anne Laure, HAMON Célia

(absente sur la photo), GUERIN Cyrille (absent sur la photo) et MALECOT Véronique.

Pour cette année à venir, les idées ne manquent pas alors nous comptons sur le soutien de vous tous ! Nous essayerons de faire passer la publicité de nos actions au-delà des murs de l'école.

Soyez donc tous attentif à la page Facebook de l'APE, à la communication faite par mail et dans les cartables de vos enfants et aux différentes affiches présentes sur la commune pour vous avertir des différentes manifestations proposées pour des moments de partage et de convivialité.

Pour nous contacter : ape.vieuxvysurcouesnon@gmail.com



Entente Sens / Vieux-Vy / Gahard

En plus de 30 années d'existence, l'ESVVG a connu bien des générations, sur et autour des terrains. Malgré tout, une chose est restée inchangée durant ces années, l'ambiance familiale qu'il y règne. Depuis deux saisons le club s'est renforcé avec le retour d'une équipe vétérans et l'ouverture d'une équipe féminine sénior, en plus de nos jeunes et nos deux équipes séniors.

Quand le club défend ses couleurs, à domicile ou à l'extérieur, s'il y a bien une chose qui nous différencie au-delà des résultats, c'est nos supporters et l'ambiance qu'il s'en dégage. Sentiments partagés de tous, et renforcé cette saison par un parcours historique en Coupe de Bretagne de l'équipe première. Trois des plus anciens supporters nous racontent :

Yvon Dugué : « Voir les joueurs que nous avons connu en jeunes évoluer en séniors avec le niveau qu'ils ont, fait qu'il est toujours intéressant de se déplacer. En tant qu'ancien joueur du club c'est un plaisir de faire partie des supporters toujours plus nombreux à les encourager. Et quand ils viennent partager la victoire avec nous via un clapping j'ai le sentiment de faire partie d'une équipe. » .

Gilbert Lamarre : « Depuis quelques temps une superbe dynamique dans le club, féminines, vétérans, jeunes et séniors, c'est un grand plaisir de les voir. Félicitations aux membres du bureau et à tous les dirigeants. » .

Jacky Perousel : « Sur les dernières saisons, je ressens vraiment un engouement croissant sur l'ESVVG. De bonnes recrues, une bonne préparation physique. Sur le terrain ça se ressent, les joueurs paraissent motivés, affûtés et « mouillent le maillot », ce qui fait plaisir aux supporters toujours prêts à les encourager et à s'enflammer. Un parcours exceptionnel en coupe de Bretagne. Je tire mon chapeau à toutes les personnes qui s'investissent pour le club où il règne aujourd'hui une très bonne ambiance. Allez l'ESVVG ! » .



UN CLUB, UNE AMBIANCE

**Merci à eux et
à l'ensemble des supporters
pour leur soutien
indéfectible depuis tant
d'années.**

Contact : Mickaël DUPRÉ - 06 82 70 68 05 - communication.esvvg@gmail.com



Vieux-Vy Sport Canin Club canin

Club canin « Vieux-Vy Sport Canin »

Vieux-Vy sport canin propose trois activités qui sont l'éducation canine, le ring et le pistage français.

L'éducation canine :

Les cours d'éducation canine ont lieu tous les samedis de 14h à 15h. Ils sont ouverts à toute personne souhaitant apprendre à éduquer correctement son chien et quelle que soit la race. Ils sont dispensés en séances collectives sous la conduite de moniteurs formés et diplômés.



Le week-end du 20 et 21 juillet le club Vieux-Vy Sport Canin organisait son concours annuel de ring.

Pendant ces deux jours, 23 chiens sur 4 niveaux différents (principalement de race de berger et bouvier) ont été départagés par un jury de la société centrale canine.



Cette compétition mêle sauts, obéissance et des exercices de mordant sportif sur un costume intégral porté par deux hommes assistants. Chaque participant part avec 400 points et on déduit toutes les pénalités possibles suivant un règlement et sur un parcours d'environ 45mn. Ce concours compte pour la sélection au championnat de France 2025 et 2 licenciés du club de Vieux-Vy prétendent à y participer avec 2 chiens chacun et qui ce week-end :

- Mme Anna Eve Bouffenghour avec Opium des Rêveurs Celtes termine 5ème en totalisant 367.900 points et avec Rachacha du Domaine des Ollows termine 6ème en totalisant 362.824 points.
- Mr Georges Lhermite avec Owayne du Mystère d'Arroc termine 9ème en totalisant 342.100 points. et avec Scorpion du Mystère d'Arroc termine 10ème en totalisant 340.450 points.

Le club organise tous les ans deux concours. Pour 2025, un de pistage les 8 et 9 février et l'autre de ring les 20 et 21 septembre. Ils sont bien sûr ouverts au public et l'entrée est gratuite.

**Pour plus d'informations : Site web : <http://vieux-vy-sport-canin.fr>
ainsi que la page Facebook : « Vieux-Vy Sport Canin »**

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Veuves et Citoyens de la Paix

Le lundi 8 juillet 2024, s'est tenu à Vieux-Vy-sur-Couesnon une cérémonie d'hommage à Yvonnick LAURENT, résistant torturé le 8 juillet 1944, en présence de Thierry Benoit, Député, Pascal Dewasmes Maire, Yvon Maillard président de l'association des anciens combattants de Vieux-Vy-sur-Couesnon, des portes drapeaux, des représentants de la Gendarmerie et des Armées.

Se souvenir, faire mémoire et transmettre aux générations futures le martyr et sacrifice humain de tous ces résistants qui se sont battus pour notre liberté et pour notre devise républicaine " Liberté - Égalité - Fraternité ". 80 ans après, les mêmes raisons, la haine de l'étranger, la religion, la culture produisent les mêmes effets. N'oublions jamais !

Contact : M. Yvon MAILLARD - 06 85 07 71 20



Commémoration à « La Roche aux Merles » et au cimetière communal

L'amicale du palet



Le palet de 10 à 88 ans !

L'amicale du Palet compte 36 adhérent(e)s et existe depuis 24 ans. Nous jouons tous les vendredis après-midi du 1^{er} novembre au 30 avril dans le foyer communal, et du 1^{er} mai au 31 octobre au terrain des sports.

Changement de joueur et d'adversaire à toutes les parties. Ambiance et convivialité assurées. Ouvert à toutes et à tous, adhésion à l'année : 5€

Pendant les vacances scolaires, nous accueillons 3 enfants, Manon TURBAN (10 ans) Matéo LEBON (11 ans) et Melvyn MOY (11 ans). Notre doyen est lui âgé de 88 ans.

Contact : M. Jean-Pierre FROGEUL - 06 18 34 03 42

Patrimoines

Pour les membres de l'association « Patrimoines », 2024 a été une année de recherches et de contacts qui se poursuivront en 2025 afin de présenter une exposition sur notre projet : l'évolution de l'accès à l'eau et ses usages. Blanche, dernièrement avec Ayun, a parcouru les archives de la mairie ; Loïc et son équipe recherchent et photographient les fontaines et puits de la commune ; nous avons pris contact avec les enseignants de l'école pour les associer au projet et nous recueillons des témoignages, des souvenirs ...

Nous avons rencontré des membres de l'association « les bas champs », association de la communauté de communes et nous leur avons fait découvrir le site de la mine. Cette association attend de nous des articles : un sur une fontaine de Vieux-Vy et un autre sur l'oratoire de Brais.

Nous avons aussi collaboré avec la mairie et l'association des anciens combattants pour commémorer les 80 ans du martyr d'Yvonnick Laurent ; Philippe a épluché les archives départementales et a eu accès au fond « Pétri ».

Le texte suivant est un extrait de ce qui a été lu au cimetière sur la tombe d'Yvonnick Laurent :

Monsieur **YVONNICK LAURENT**, vous êtes né le 3 janvier 1923 à Saint-Brieuc de Yves LAURENT et Marguerite GERGAUD, vous êtes l'ainé d'une fratrie de 3 enfants, vous-même, Colette et un petit frère, Hervé. Vous êtes « Mort pour la France » le 8 juillet 1944 torturé et fusillé par la milice, à la Roche aux Merles, à Vieux Vy sur Couesnon, **nous venons vous rendre hommage en retraçant votre vie en y apportant le témoignage de personnes qui vous ont connu.**

Vos parents s'installent rue Jean Richepin à Rennes dans les années 30. Élève brillant à l'école Notre-Dame, le vendredi 10 juillet 1936 vous recevez les Palmes de 1ère classe avec 6 autres camarades. Vous poursuivrez vos études mais la guerre bouleverse le cours de toutes les vies. Croyant et sportif, vous intégrez, à vos 16 ans, les Cadets de Bretagne, vous participez à l'éducation chrétienne des jeunes travailleurs rennais et vous devenez chef de groupe dans un centre de jeunesse du Morbihan. Le 13 décembre 1941, à 18 ans, vous trouvez un emploi comme intendant du Camp de Jeunesse au village de Brais, rue du Puits, alors que la mine est réexploitée par les Allemands depuis le début de l'année.

Yves LAURENT, votre père raconte : « Lorsqu'en septembre 1943, les Camps de Jeunesse furent dissous, Yvonnick resta à Vieux-Vy où il s'occupa avec plusieurs de ses camarades, de travaux forestiers ».

Gérard CHARPENTIER ajoute : « Le 6 juin 44, c'est le débarquement en Normandie (...). L'exploitation minière va s'arrêter car la Résistance s'est emparée du dépôt de dynamite et a fait sauter un transformateur (...).

Un matin, le 8 juillet 44, j'attendais un fermier avec sa charrette pour aller à Rimou. Je surveillais la route depuis une hauteur au-dessus du Couesnon. Soudain ! Stupéfaction ! Des uniformes noirs sont de l'autre côté de la rivière ? C'est la milice ! pro-allemande et de sinistre réputation.

Le soir j'apprenais les nouvelles. La milice avait mis le feu dans une ferme où se trouvaient des résistants. Yvonnick Laurent avait été tué et son corps criblé de balles ramené à la mairie de Vieux-Vy. »

Louis Pétri, commandant régional FTPF puis FFI, rapporte le 10 septembre 1944 : Décembre 1943, entre dans le groupe de Résistance de Vieux-Vy-sur-Couesnon, où il organise les jeunes et participe à la propagande anti-allemande. Attaque de convois dans le secteur.

Il rejoint le maquis de Lignières-la-Doucelle (Mayenne) le 13 juin et participe aux combats de défense du camp : il abat un officier et un soldat allemand. Il se replie en Ille-et-Vilaine et reprend contact avec nos groupes de Vieux-Vy.

Participe à la préparation de parachutages. Après avoir participé à différentes actions, a été capturé et massacré par la milice le 8 juillet 1944. Jeune FTPF d'un grand courage, a su gagner l'estime de ses camarades et nous sommes fiers de lui. Il est tombé au combat, n'ayant jamais désespéré de l'issue de notre lutte. Mérite croix de guerre à titre posthume.

Gildas LE DONCHE, le fils de votre sœur Colette, dans un échange avec Roger Lenevette, membre des FTPF de Vieux Vy raconte : Ma génération, et celle de mes enfants ne doivent jamais oublier, que ce que nous sommes, ce que nous avons, nous le devons à des gens comme Yvonnick, comme mon père, et comme vous qui, à un moment donné de leur existence, ont choisi sans calcul, de prendre les armes, de risquer leur vie, de la donner pour leur pays. Si l'héritage légué peut apparaître pour certains, imparfait, il ne faut pas oublier que certains ont tout sacrifié pour nous offrir cet héritage, et avons l'obligation morale, de continuer ce qui a été entrepris, de tout mettre en œuvre pour que pareilles tragédies ne se reproduisent pas. »

Merci Monsieur Yvonnick Laurent.

Reposez en Paix.

Contacts : LEGROS Annick - 06 80 91 38 60 / DUBOIS Daniel - 06 88 45 68 16 / Legros Nelly - 06 51 59 34 71 / CHEVALIER Loïc - 06 51 59 34 71

Le Comité des Fêtes

Merci, merci à vous tous. C'est toujours un grand plaisir d'organiser pour vous le programme des festivités prévues au calendrier du comité des fêtes. Malgré le temps maussade à la soirée moules -frites, vous êtes restés à la soirée et grâce à tous, le concert, ainsi que le feu d'artifice ont été un succès.

Nous serons bien évidemment de retour l'année prochaine :

- 22 /23 mars : Week-end « Théâtre »
- En mai : La Fête des Voisins
- 13 juillet : Soirée grillades / frites
- 2/3 août : Fête communale

Belle année 2025 de la part de toute l'équipe du Comité des fêtes

Contact : Mme Sylvie DESTAYS - 06 21 63 60 89



Fête communale 3 & 4 août 2024

Les Amis de la Bertais-Vassot

Outre le cours hebdomadaire de yoga du **mercredi soir**, nous proposons régulièrement des stages d'approfondissement de cette discipline, dans sa dimension corporelle, psychologique et spirituelle.

Pour tout renseignement, consulter le site "www.Labertais.org"

**Contact : Mme Thérèse GARANCHER
02 99 39 59 21**





Secteur St Aubin d'Aubigné

Les Aînés de la Vallée du Couesnon

Enregistré au journal officiel le 13 février 1976, le club compte cette année 41 membres inscrits.

Il est adhérent à GEMOUV35 « Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux » Fédération d'Ille-et-Vilaine et est ouvert à tous, retraités ou non.

Le secteur de Saint-Aubin-d'Aubigné et GEMOUV35 organisent des voyages chaque année ainsi que des concours de belote, de pétanque, de palets et de nombreuses animations (triathlon, pique-nique...).



Nous nous réunissons dans la salle des Associations mise à notre disposition, **les 1ers et 3èmes mardis du mois.**

A partir de 13h45, les activités de loisirs sont lancées : belote, scrabble, Triomino, marche. Le tarot est envisagé en 2025.

Vers 16h45, tout le monde se regroupe pour le traditionnel goûter. C'est le moment d'échanger, de parler du prochain « club » et de s'inscrire à la sortie « Mini-bus » proposée par le CCAS aux habitants de la commune.

Contact: M. DUBOIS Daniel - 06 88 45 68 16

Le Moto Club

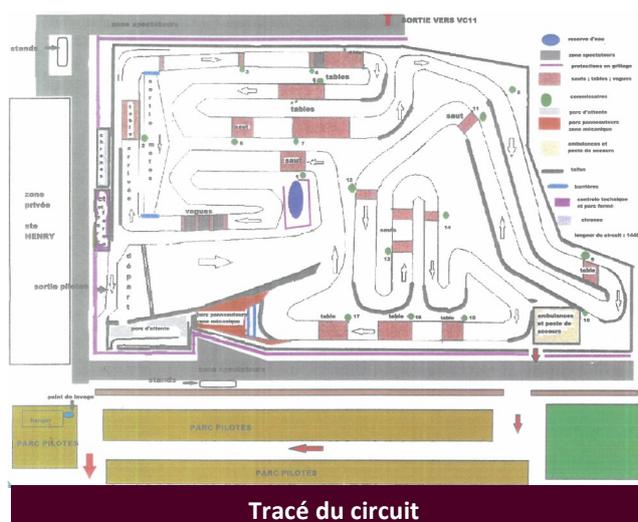
Après une interruption de 6 ans un nouveau tracé a été réalisé avec les membres du Moto Club et d'autres associations, ainsi que des bénévoles. Avec l'aide de la commune et de ses agents, nous avons pu faire homologuer le terrain.

Grâce à l'homologation, le terrain pourra prochainement être ouvert pour les entraînements, le premier week-end de chaque mois.

L'assemblée générale de l'association se tiendra le 15 février 2025 dans la salle des associations.

Le président et les membres du Club sont heureux de vous annoncer que notre course aura lieu le 14 septembre 2025 sur le terrain du Gué Morin.

Contact : M. GAGNON Michel - 06 85 84 53



Mini-Bus

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public, composé d'élus du Conseil Municipal ainsi que des bénévoles de la commune. Son but est de créer du lien social. Chaque année, le CCAS offre un repas aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans. Des sorties en minibus sont proposées et programmées une fois par mois afin de permettre aux aînés de faire leurs courses, des sorties telles que le cinéma, le restaurant, et bien d'autres.

Les dates des sorties pour l'année 2025 sont les suivantes :

- 28 janvier 2025
- 26 février 2025
- 26 mars 2025
- 29 avril 2025
- 27 mai 2025
- 25 juin 2025
- 25 juin 2025
- 08 juillet 2025
- 29 septembre 2025
- 22 octobre 2025
- 19 novembre 2025
- 9 décembre 2025

Pour les inscriptions contactez la vice-présidente Chantal Noël au 06 82 94 68 39



ACSE 175

VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?
ACSE 175 VOUS ACCUEILLE, VOUS
INFORME, VOUS AIDE DANS VOTRE
PARCOURS PROFESSIONNEL.

ACSE 175 recrute : Un emploi pour moi, près de chez moi

Présente depuis plus de 30 ans sur le territoire au Nord de Rennes, nous pouvons vous proposer des missions de travail.

En parallèle, les salariés de l'association bénéficient d'un accompagnement pour les aider dans leur parcours professionnel et leurs recherches d'emploi. Nous vous proposons des formations, des ateliers de travail sur le CV, un accompagnement personnalisé et une oreille attentive concernant votre projet professionnel

Notre territoire d'intervention : Saint-Grégoire, Betton, Melesse, Chevaigne, Mouazé, Saint-Sulpice-la-Forêt, Liffré, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Montreuil-le-Gast, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Médard-sur-Ille, Aubigné, Andouillé-Neuville, Gahard, Montreuil-sur-Ille, Feins, Sens-de-Bretagne et Vieux-Vy-sur-Couesnon

Les différents postes que nous pouvons vous proposer : Agent d'entretien, Service cantine, Agent périscolaire, animateur de centre de loisirs, Agent des espaces verts, Agent de maintenance, Agent de restauration collective, Entretien de la maison, Jardinage, Petit bricolage, Aide au déménagement, Manutention, Agent de service en médicosocial, Intervention dans les écoles privées...

Les candidats intéressés par les différents postes proposés sont invités à prendre contact afin de valider leur inscription :

ACSE 175 - 32 avenue d'Armorique à Betton
02 99 55 79 80 - accueil@acse175.fr - Sur Facebook : ACSE 175



OCSPAC

A chaque période de vacances scolaires l'OCSPAC organise des animations sportives et de loisirs, à destination de vos ados et pré-ados **âgés de 10 à 16 ans**.

Les journées « Tickets SPORT » qui proposent des activités sportives variées pour ne pas s'ennuyer pendant les vacances !! Il y en a pour tous les goûts : des activités originales (gym parkour, archery bump, Kin Ball, ...), des sports nautiques, des activités de pleine nature, des sorties loisirs dans des parcs d'attractions...

Un ramassage de car est prévu dans toutes les communes du secteur Aubigné. Les horaires sont consultable sur l'application PanneauPocket et la page Facebook de la commune.

Les Tickets Jeunes :

Deux journées d'animation par vacances pour les enfants de 8 à 10 ans. Le transport n'est pas assuré.

Les camps :

Pendant la période estivale, l'OCSPAC propose également des camps, du 5 au 16 juillet 2024, 32 jeunes du territoire ont pu profiter d'un séjour sportif en itinérance dans le Béarn.

Contact : OCSPAC - BP 25054 35250 Saint Aubin d'Aubigné -06 01 36 16 55 - ocspace@gmail.com

GPAS Val d'Ille Aubigné



GROUPE DE PÉDAGOGIE ET D'ANIMATION SOCIALE

L'ASSOCIATION INTERVIENT SUR LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ
AUPRÈS DES ADOLESCENTS (11 À 17 ANS).
SANS LOCAL D'ACCUEIL, LES PÉDAGOGUES PROPOSENT TOUTE L'ANNÉE :

- DES ANIMATIONS GRATUITES DANS LES COMMUNES DU TERRITOIRE
- DES ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTES EN PETIT GROUPE (POUR LES ADHÉRENTS) DANS LES ENVIRONS SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES.

A CHAQUE FOIS L'ACCENT EST MIS SUR
LA RENCONTRE, LA CONVIVIALITÉ,
LA CURIOSITÉ, LA DÉCOUVERTE ET LE PARTAGE.

WWW.GPAS.FR
VALDILLEAUBIGNE@GPAS.FR
07 83 36 64 45

MAU DE



CHARLY



ADELINE



 Gpas vald'illeaubigné

 GPAS_VIA

 MAUDEADELINE_GPAS



Révision générale du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Val d'Ille-Aubigné

Le Val d'Ille-Aubigné fait évoluer son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en vigueur en lançant une procédure de révision générale.

En cohérence avec l'évolution du contexte législatif, la révision du PLUi permettra d'approfondir certains thèmes, d'intégrer des études ou des réflexions menées par la communauté de communes, tout en s'inscrivant dans la continuité du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) actuel.

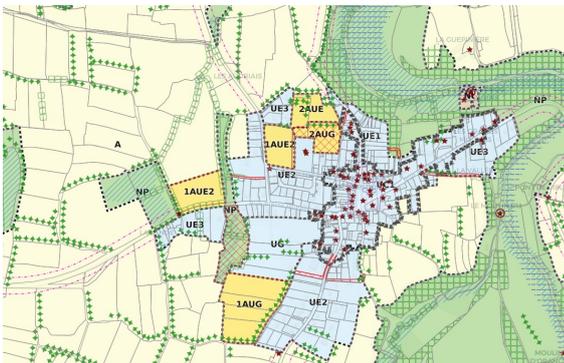
Dans le cadre de la procédure de révision, le Val d'Ille-Aubigné organise une concertation au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme. La concertation a **débuté le 1^{er} octobre 2024 et prendra fin au 31 octobre 2026.**

Le public est invité à faire part de ses observations par plusieurs moyens, à savoir :

- **Un registre dématérialisé** accessible tout au long de la procédure depuis le lien qui suit : <https://www.registre-dematerialise.fr/5695/>
- **Un registre papier** disponible à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture au public
- **Par courrier** à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné- 1 La Métairie 35520 Montreuil-le-Gast.

En complément, au moins 2 réunions publiques et 2 ateliers thématiques à l'intention du public seront organisés en différents lieux du territoire. Les dates, lieux, et heures seront annoncés sur le site internet de la communauté de communes et relayés sur les supports de communication de la commune.

C'est quoi le PLUi ?



Le Plan local d'urbanisme intercommunal est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 19 communes composant la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

C'est à la fois un document d'orientations politiques et stratégiques, et un document fixant des règles précises permettant la mise en œuvre du projet politique.

Le PLUi définit les règles juridiques d'utilisation des sols à partir desquelles le maire délivre les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager ...)

Le dossier de PLUi dans son intégralité peut être consulté sur le site internet du Val d'Ille-Aubigné. Une carte interactive est également disponible pour repérer plus facilement votre parcelle et ainsi connaître le zonage et les prescriptions qui s'y appliquent.



Le conciliateur de justice

Connaissez-vous le conciliateur de justice ?

Le conciliateur est un auxiliaire de justice de la Cour d'appel dont le rôle est de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il reçoit les parties (personnes physiques ou personnes morales), écoute leurs arguments puis propose une solution à leur litige. Il peut être saisi par l'une ou l'autre des parties.

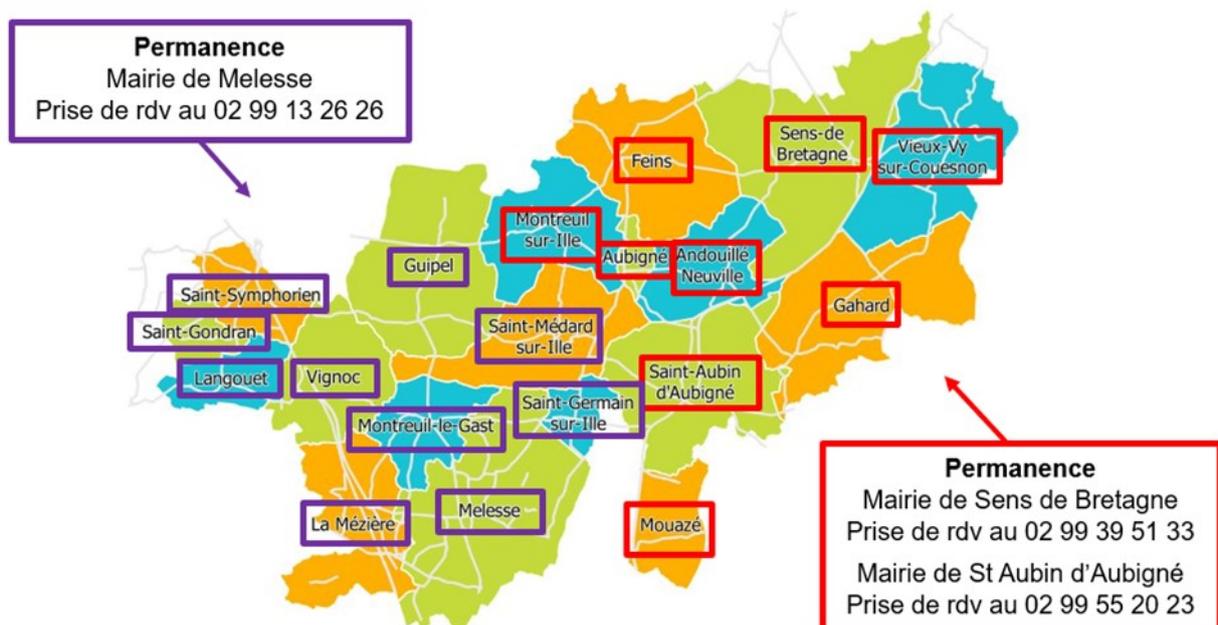
Le recours au conciliateur de justice est gratuit.

Lorsqu'une solution est trouvée, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord qui peut être homologué par le juge pour lui donner la force d'un jugement. En cas d'échec, les parties peuvent saisir le tribunal.

Conflits concernés : Relations bailleurs/locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, troubles du voisinage, litiges relevant du droit rural, litiges en matière prud'homale... La conciliation ne concerne pas les affaires pénales, le droit de la famille et les conflits avec l'administration.

Depuis la loi n° 2019-222 du 23 mars 2019, la tentative de résolution amiable préalable est obligatoire avant toute action en justice pour les demandes n'excédant pas 5.000 €.

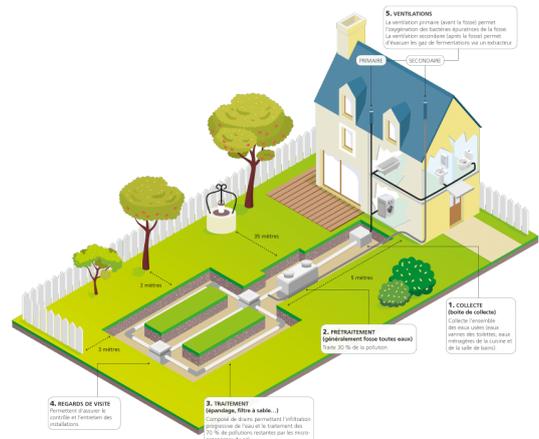
Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie de **Saint-Aubin d'Aubigné, Sens de Bretagne et Melesse**.



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Si vous êtes propriétaire d'un logement ou d'un bâtiment avec des points de consommation d'eau et que ce dernier n'est pas raccordé au réseau d'assainissement collectif, vous êtes donc concernés par ce rappel du SPANC.

- Votre logement ou bâtiment doit disposer d'un dispositif d'Assainissement Non Collectif conforme à la réglementation,
- Vous êtes responsable du bon entretien de ce dispositif,
- Le bon fonctionnement de votre dispositif doit être contrôlé périodiquement par le SPANC.



Si un contrôle de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non-collectif a été réalisé par le SPANC ces dernières années, vous devez avoir en votre possession un rapport de ce contrôle précisant la conformité ou non de votre installation.

En cas de non-conformité, ce rapport vous précise le délai dont vous disposez pour réaliser les travaux nécessaires à la mise aux normes :

- Si votre installation présente « un danger pour la santé des personnes » ou « un risque avéré de pollution de l'environnement » vous disposez de 4 ans à compter de la date du contrôle pour réaliser les travaux de mise aux normes,
- En cas d'« absence d'installation » d'assainissement non collectif, vous devez réaliser les travaux de mise en œuvre d'une installation dans les meilleurs délais à savoir sous 6 mois à compter du contrôle.

En cas de vente, vous disposez d'un an pour mettre aux normes votre installation à compter de la date d'acquisition du bien.

En cas de non-respect des délais de réalisation de travaux précisés ci-avant et sur le rapport de contrôle qui vous a été remis, vous pouvez être astreint au paiement d'une pénalité dont le montant est équivalent à la redevance de contrôle qui aurait été due en cas de mise en conformité de l'installation (contrôle de conception et de bonne exécution soit 150€) majorée de 100 % soit une pénalité totale de 300€ par an.

Si vous devez réhabiliter totalement votre installation, vous devez dans un premier temps solliciter un bureau d'études pour définir la conception et l'implantation de cette installation puis soumettre cette étude au SPANC via le formulaire de demande que vous trouverez sur la page internet du SPANC.

Après validation de votre projet par le SPANC, vous pouvez procéder aux travaux par une entreprise compétente ou par vos propres moyens. Ces travaux doivent être contrôlés par le SPANC avant remblaiement toujours via un formulaire disponible sur la page internet du SPANC. Les formulaires de demande de contrôle de conception et de contrôle de bonne exécution en version papier sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

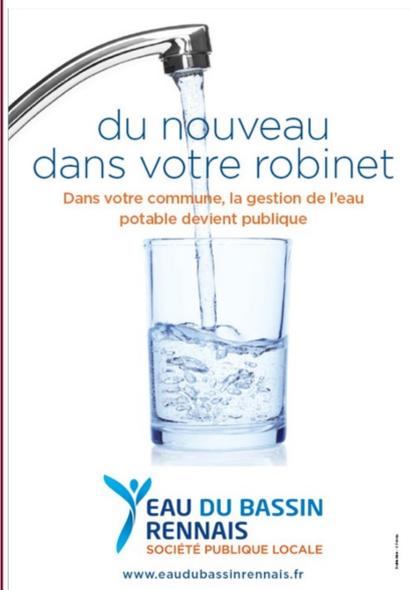
Contact : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Téléphone : 02 23 22 21 86

Mail : spanc@valdille-aubigne.fr

Site internet : <https://www.valdille-aubigne.fr/environnement/assainissement-non-collectif-spanc/>

SPL Eau du Bassin Rennais



Du nouveau dans votre robinet

Dans votre commune, la distribution de l'eau potable devient publique !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la distribution de l'eau potable de votre commune est gérée par la Société Publique Locale (SPL) Eau du Bassin Rennais.

Créée en 2013, la SPL Eau du Bassin Rennais est déjà présente sur 24 communes du territoire : elle a produit, en 2023, 26 millions de mètres cubes d'eau pour 50% des habitants du département. La SPL gère 8 stations de potabilisation, notamment l'usine de Villejean, l'usine et le barrage de Rophemel ou encore l'usine de Mézières-sur-Couesnon. La SPL a distribué près de 18 millions de mètres cubes en 2023.

La SPL Eau du Bassin Rennais a pour actionnaire la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole. Elle compte plus de 200 salariés et dispose notamment d'un Centre de Service Usagers, basé à Rennes, qui répond aux demandes des abonnés.

A l'occasion de ce changement de délégataire, et dans une volonté d'harmonisation sur l'ensemble du territoire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, les tarifs appliqués sur votre commune changent.

Les usagers bénéficieront, à compter du 1^{er} janvier 2025, de la tarification progressive et sociale, avec notamment la gratuité des 10 premiers m³ consommés chaque année pour les particuliers disposant d'un compteur individuel abonné au service de l'eau, et le dispositif Crédit Eau Famille Nombreuse, à partir du 3^{ème} enfant, pour les familles abonnées au service.

Les ambitions d'Eau du Bassin Rennais sont de préserver les ressources, gérer durablement le réseau de distribution et les équipements associés et renforcer le service aux usagers. Eau du Bassin Rennais sera le garant d'une eau de qualité, vendue à son juste prix, en toute transparence.

Chaque abonné au service de l'eau potable a dû recevoir en décembre dernier, un courrier d'information présentant la SPL Eau du Bassin Rennais et la gestion de l'eau potable sur le Bassin Rennais.

Le règlement de service de l'eau potable est téléchargeable sur www.eaudubassinrennais.fr, et disponible sur simple demande au 02 23 22 00 00.

SPL Eau du Bassin Rennais

15, rue du Doyen Denis Leroy - Rennes

Accueil des usagers au PIMMS Médiation Rennes - 47 Avenue des Pays-Bas 35200 Rennes

Lundi, mercredi (sur rendez-vous), vendredi : 9h-12h30 et 14h-17h15

Mardi (sur rendez-vous) : 14h-19h30

Jeudi : 14h-17h15

Service Relation Usagers : 02 23 22 00 00

Du lundi au vendredi : de 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Le Recensement Citoyen



Le recensement citoyen c'est obligatoire dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Le Centre National de la Jeunesse attire votre attention sur **l'importance de vous faire recenser dans les délais** (dès 16 ans et dans la limite de 3 mois) afin de ne pas être pénalisé par la suite.

Ils doivent faire la démarche de recensement eux-mêmes, en se rendant à la mairie munis des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile.

Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

Cette démarche est obligatoire pour ensuite participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). En l'absence de ces formalités, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

De plus à 18 ans, le jeune sera automatiquement inscrit sur les listes électorales du lieu de domicile qu'il a renseigné à son recensement.

Carte d'identité et passeport

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : vous pouvez vous rendre **dans n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'un dispositif de recueil (DR)** et sous réserve d'avoir **pris rendez-vous**. La liste des mairies équipées en Ile-et-Vilaine **est disponible en Mairie** et consultable en ligne.



L'ANTS met à disposition un moteur de recherche (rendezvouspasseport.ants.gouv.fr) afin de vous permettre de trouver un rendez-vous disponible dans les plus brefs délais.

Vous pouvez préparer la démarche en faisant une **pré-demande en ligne**, mais ce n'est pas une obligation. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier. Ensuite vous devez vous déplacer au lieu que vous avez choisi **en apportant les documents nécessaires** (photo, justificatif de domicile, timbre fiscal, acte de naissance, ancienne carte...). **Votre présence est indispensable** pour procéder à la prise d'empreintes.



Pour toutes vos démarches relatives la création de titres sécurisés comme la pré-demande pour les carte d'identité et passeport, mais également pour les demandes de carte grise, de permis de conduire, vous devez vous rendre sur le site :

France Titres - Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>

**Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné**
Téléphone : 02.99.69.86.86

ÉCOLES

Elémentaire :

Adresse postale : 2 Impasse Amand Royer
35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon

Téléphone : 02.99.39.53.74 (Directrice : Madame Gwénaëlle LE BAIL - décharge le lundi)

Mail : ecole.0350678x@ac-rennes.fr

Maternelle :

Adresse postale : 2 Rue Yvonnick Laurent
35490 Vieux-Vy-Sur-Couesnon



Téléphone : 02.99.39.50.02

Site Web : <https://www.ecole-primaire-vieux-vy-sur-couesnon.ac-rennes.fr/>

BIBLIOTHÈQUE

Adresse Postale : Rue Yvonnick Laurent
35490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Vendredi : 15h30 à 18h30, Samedi : 10h30 à 12h30

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires :

Mercredi : 15h00 à 17h00, Samedi : 10h30 à 12h30

Contact : 02.99.39.63.93 ou biblio.vieuxvy@gmail.com

LUDOTHÈQUE

Adresse : Salle des associations - Rue Yvonnick Laurent

Horaires d'ouverture : Ouverture de 10h30 à 12h30 les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois.

Ouverture de 14h30 à 16h30 le 1^{er} mardi des vacances.

Contact : ludo.vieuxvy@gmail.com

Classes 4



le 12 octobre 2024

Vieux-vy-sur-Couesnon

Classes 04



Crédit photo : LeStudio2M - photographe - Saint Aubin du Cormier.